

-----// ENQUETE /-----

Nous Gendarme D , entendons:

"H _____ U _____" Agé de _____ ans, cultivateur, demeurant _____ à _____ (), né le _____ de H _____, G _____, marié 5 enfants, nationalité française, qui nous déclare à 16 heures 15:

" Samedi 17/01/1976 vers 18 heures - 18 heures 30, à la tombée de la nuit je revenais avec mon tracteur agricole. Je circulais sur le CD. _____ dénommé _____ à _____ (). Je l'avais garé face à ma ferme sur le trottoir. Lorsque j'étais sur mon véhicule et que je m'apprêtais à rentrer dans ma cour j'ai aperçu au dessus du bois de _____ ou plus précisément au dessus de la _____ un engin volant que je n'ai pu identifier. Il me paraissait bizarre.

Je suis descendu de mon tracteur pour mieux l'observer. Cet engin se déplaçait très lentement d' _____ en _____.

La direction, la vitesse, l'altitude ainsi que l'aspect n'ont jamais varié. Il était à environ 1 mètre au-dessus des arbres.

Quant à la couleur, lorsque je l'ai vu il était jaune pâle ressemblant à la couleur de la lune, puis cette couleur est devenue plus nette.

Au moment où je l'ai vu, le temps était clair, le ciel était bien dégagé. Il n'y avait ni lune, ni étoile.

Je n'ai pas vu l'engin décoller, ni atterrir. Il avait d'après mes constatations des dimensions plus grandes qu'un avion ordinaire. Il pouvait avoir les dimensions suivantes: 5 mètres de longueur et une hauteur de 1,50 mètre. Il avait la forme d'un gros cigare. Je n'ai pas vu s'il y avait des pieds ou un train d'atterrissage, ni s'il y avait des personnes à bord. Je dois préciser que je me trouvais à environ 500 mètres de cet objet volant.

Il était de couleur jaunâtre et ce que je suppose être l'arrière était de couleur rougeâtre. La couleur ne s'est jamais modifiée. Il n'a même émis aucun bruit ou fumée.

Quant à moi je n'ai ressenti aucun effet. Le lendemain je me suis rendu à la _____, c'est à dire approximativement où était l'appareil et n'ai rien remarqué d'anormal.

Mon observation a duré environ 1 minute. Je puis vous dire qu'après 30 secondes d'observation un projecteur très puissant s'est allumé, il pouvait avoir 50 à 60 cms de diamètre. Ce phare a balayé la plaine puis a éclairé en direction de _____ (). J'ai même été ébloui. Voulant le faire constater par mon fils D _____, je suis allé le chercher à la maison, mais le temps d'aller le chercher qui a duré environ 30 secondes, il n'y avait plus rien, l'engin avait disparu. "C'est tout ce que je puis vous dire sur cette affaire."

Le 21 Janvier 1976, à 17 heures - Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

(a signé au carnet de déclarations.)

- SITUATION GEOGRAPHIQUE OU L'ENGIN VOLANT NON IDENTIFIE A ETE REMARQUE:

L'engin remarqué par Monsieur H _____, U _____ venait de la direction de l' _____ et se dirigeait vers l' _____ .
...../.....

Il était au dessus du territoire de la Commune de (), approximativement au-dessus de de au de l'agglomération et à une distance d'environ 500 mètres de celle-ci.

L'engin ne s'étant pas posé, aucune constatation n'a pu être faite sur le terrain.

-----// MESURES PRISES /#-----

Par message radio N° 78/2 du 22/01/1976 nous avons rendu compte à notre Commandant de Compagnie à ()

Nous avons pris contact téléphoniquement avec les organismes militaires et civils suivants:

1°- STATION EMISSION DE ():

Aucune perturbation n'a été constatée dans les faisceaux hertziens le samedi 17 janvier 1976 entre 17 et 19 heures. Des vérifications ont été effectuées sur le cahier de contrôle du Sous-Officier de permanence.

2°- AERODROME DE et BASE AERIENNE de

Aucune anomalie ou perturbation n'a été constatée sur les radars de ces unités.

3°- AERODROME de

L'aérodrome de est un aéro-club privé ne disposant d'aucune installation de contrôle. Il n'existe pas de permanence de nuit.

-----// RENSEIGNEMENTS SUR LE TEMOIN /#-----

Monsieur H ,U réside depuis toujours à () ou il exerce la profession de cultivateur. Il n'a jamais donné lieu à remarque défavorable. Il est bien considéré des autorités locales, aucun antécédent judiciaire ou autre ne lui est connu. Il est de bonne conduite et moralité.

Au cours de nos différents services à () nous avons contacté plusieurs cultivateurs et notamment le Maire de la Commune, Mr C ,R , le Garde-Champêtre Mr L , H et le Secrétaire de Mairie, Mr A ,H afin de connaître d'autres témoins des faits mais aucun d'eux n'ont pu donner le moindre renseignement positif.

-----// HUIT EXPEDITIONS /#-----

- LA PREMIERE et la DEUXIEME: A monsieur le Préfet du (Cabinet du Préfet) à
- LA TROISIEME: avec COPIE certifiée conforme, à Monsieur le Procureur de la République à
- LA QUATRIEME: Au Général, commandant la 2° Région Aérienne à
- LA CINQUIEME et la SIXIEME: A Monsieur le Ministre de la Défense - Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire - Bureau Emploi e Renseignements à
- LA SEPTIEME: Au Général commandant Régional de la Gendarmerie Nationale à
- LA HUITIEME: Aux archives.

COPIES DESTINEES:

- Au Colonel, commandant la Circonscription Régionale de

. Gendarmerie du à -----
- Au Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie
du à -----

Fait et clos, le 14 février 1976

Le M-d-L.Chef A

Le Gendarme D